

DELIBERATION N° 28/2022

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 30 juin 2022

Dons et legs 2022

Le conseil d'administration,
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration accepte le don de la fondation Patrick et Lina DRAHI pour un montant de 115 000 \$ (101 982 €), au profit du groupement d'établissements de Casablanca - Mohammedia.

Nombre de votants : 23

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 30 juin 2022

Le Président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Bruno FOUCHER